

des dans le Sahara, où ils trouvent d'abondants pâturages.

Les bandes de malfaiteurs, pourvues par nos gendarmes, sont parvenues à leur échapper, en se retirant dans leurs montagnes escarpées et en abandonnant quelques milliers de moutons qui gênent leur fuite.

Les hostilités ont complètement cessé autour de Méliha, mais deux tribus marocaines ont été venues aux mains dans la plaine de Tafraoute, en des deux côtés, beaucoup de morts et de blessés. Cette affaire peut prendre une certaine gravité à cause des représailles qui en seront la suite.

Les sauterelles ont fait leur apparition près de Géryville; des mesures sont prises pour combattre le fléau.

CONSTANTINE. — Le calme règne dans toute la division, et la colonne du général de Lacroix nous suit paisiblement sa marche dans le Souf.

La célébration des fêtes de l'Aïd et le Kebir s'est passée sans troubles et n'a donné lieu à aucune démonstration.

Les récoltes sont belles et les cultures printanières s'avèvent dans les conditions les plus favorables.

### ROUBAIX

ET LE NORD DE LA FRANCE

M. le Ministre de l'Agriculture et du Commerce vient d'adresser la lettre suivante à notre Chambre Consultative, relativement à l'exposition de Vienne.

Paris, le 24 mai 1872.

Monsieur le Président,

Une exposition universelle va s'ouvrir à Vienne le 1<sup>er</sup> mai 1873, et je n'ai pas besoin de vous dire combien il importe, dans les circonstances actuelles, que la France y prenne part et s'y maintienne au rang élevé qui a été le sien dans toutes les solennités artistiques, industrielles et agricoles qui se sont succédées depuis la première exposition universelle de Londres en 1851. Je n'ai pas davantage à insister sur les résultats généraux de ces grandes expositions internationales; mais, en ce qui concerne particulièrement l'exposition de Vienne, je dois vous faire remarquer qu'elle sera le rendez-vous de populations parmi lesquelles nos produits sont encore peu connus, et peuvent trouver les débouchés les plus larges et les plus avantageux.

Dans le but de faciliter à nos industriels et à nos agriculteurs leur participation à l'exposition de Vienne, le Gouvernement a décidé qu'il prendrait à sa charge les frais de location de l'espace cubique qui sera occupé par les produits de nos manufactures et de notre sol. Les dispositions intérieures, vitrines, étagères et autres aménagements seront seuls à la charge des exposants, ainsi que les frais de transport, pour lesquels des réductions considérables ont été consenties par les compagnies de chemins de fer français et allemands, sur la demande des commissaires généraux de la France.

La Commission autrichienne ayant décidé que la répartition entre les différents pays des espaces qui leur seraient concédés pour l'installation de leur exhibition aurait lieu dans le plus bref délai, je viens vous prier de vouloir bien me faire connaître, le plus promptement possible, quels sont, dans votre circonscription, les fabricants ou industriels qui désirent prendre part à l'exposition; quelle est la nature des produits qu'ils se proposent d'y envoyer, et quelle superficie leur serait strictement nécessaire.

Afin d'abréger les formalités, et comptant d'ailleurs sur le zèle et les lumières des membres de votre chambre, j'ai pensé qu'à vous et à vos collègues pourrait être dévolu le soin de recevoir les déclarations des exposants et de prononcer sur l'admission des produits présentés par eux.

Je me permets seulement de vous faire observer à cet égard que l'espace mis à notre disposition par la Commission autrichienne sera nécessairement très-limité, et qu'en tenant compte de cette circonstance et de l'intérêt qui s'attache à n'exposer à Vienne que des produits dignes de la renommée de l'industrie française, il y aura lieu d'apporter une certaine réserve dans l'accomplissement de la mission pour laquelle je viens faire appel à votre concours.

J'aurai l'honneur de vous adresser incessamment tous les règlements relatifs à cette exposition, en vous priant de leur donner toute la publicité possible et de provoquer la participation des manufacturiers de votre circonscription qui sont en position de re-

présenter le plus dignement l'industrie française à Vienne.

Recevez, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération très-distinguée.

Le Ministre de l'Agriculture et du Commerce,  
E. TEISSERENC DE BORT.

Le maire de la commune de Wattrelos informe que les plan et état parcellaire dressés par MM. les agents voyers, des terrains à exproprier pour l'exécution des travaux de redressement et rectification du chemin n° 91 au territoire de Wattrelos resteront déposés, pendant huit jours, à dater du 26 mai 1872, à la mairie du dit lieu afin que chacun puisse en prendre connaissance.

M. le maire de Wattrelos recevra à la mairie de cette commune, de huit heures du matin à midi, les déclarations et réclamations qui lui seront faites à ce sujet.

D. POLLET.

Nous recevons les lettres suivantes :

Monsieur le Rédacteur,

Dans l'un de vos derniers numéros, vous appelez avec raison l'attention de l'autorité sur ces mauvais lieux, trop nombreux à Roubaix, où la jeunesse va perdre sa santé et son argent. J'ignore si l'Administration municipale montre sur ce point si important toute la surveillance et la sévérité voulues, mais ce que je puis vous affirmer, c'est que, sur vingt-deux cabarets qui avaient été fermés, pour divers motifs très plausibles, sous l'Administration intérieure de l'honorable M. Louis Watine-Wattinne, vingt-et-un ont été réouverts, avec les mêmes titulaires, par la municipalité actuelle; le vingt-deuxième le sera sous peu. Un certain nombre de ces titulaires sont très mal notés, sous tous rapports.

Les débitants honnêtes ne peuvent que regretter une pareille tolérance.

Roubaix, 27 mai 1872.

Un abonné.

Ces faits sont-ils exacts et la recherche d'une popularité malsaine a-t-elle pu conduire la municipalité roubaissienne à sacrifier ainsi les intérêts moraux qui lui sont confiés? Nous attendons une réponse.

Monsieur le Rédacteur en chef du Journal de Roubaix,

Un correspondant anonyme demandait, il y a quelques jours, par la voie de votre journal, ce qu'étaient devenues les sommes recueillies par la personne qui s'était présentée dans beaucoup de maisons en sollicitant une souscription destinée à faire les frais d'une cavalcade qui n'a pas eu lieu, grâce à l'indifférence de la jeunesse dorée de Roubaix.

Que votre correspondant se rassure, l'argent recueilli par moi, n'a pas été détourné, mais bien versé entre les mains de M. A. Scipiel, adjoint, et j'en ai un reçu.

Beaucoup de souscriptions étant anonymes, il m'est impossible de remettre l'argent.

Le mieux serait peut-être de verser la somme recueillie au bureau de bienfaisance.

Quoique je ne sois pas nommé dans la lettre insérée par vous, je me trouve suffisamment désigné et compte sur votre impartialité pour publier ma réponse.

J'ai bien l'honneur de vous saluer.

DEHARCHIES.

Roubaix, 27 mai 1872.

Les journaux rouges sont incorrigibles. Ils font, en ce moment, beaucoup de bruit autour d'une scène qui se serait passée à la porte d'un presbytère des environs de Dunkerque. Selon eux, le curé aurait repoussé si brutalement un mendiant, qui venait implorer la charité, que la malheureuse se serait tuée en tombant sur le seuil de la porte.

Autant de mots, autant de mensonges. Voici les faits :

« Jeudi soir, vers quatre heures, dit le Messenger du Nord, de Dunkerque, M. le curé de Fort-Mardyck, sortant du presbytère de Grande-Synthe où il n'avait pas trouvé son confrère, rencontra sur le perron de la porte une femme notablement connue pour folle dans le pays. Il la vit se précipiter aussitôt sur la ser-

vante, en menaçant de la tuer. La servante déjà d'un certain âge parvint cependant à la repousser jusqu'au milieu de l'avant-cour; mais la folle, dans un moment de surexcitation, la saisit dans ses bras nerveux et la heurta violemment contre les grillages du jardin. C'est alors seulement que M. le curé de Fort-Mardyck jugea à propos de prendre la défense de la domestique et la dégagée des étreintes de son adversaire; mais celle-ci glissa si malheureusement, qu'elle fit une chute qu'il n'était pas possible au prêtre insulté de conjurer.

Ajoutons que cette chute n'a pas eu les fatales conséquences indiquées par les feuilles républicaines; la folle, qui n'a pas même été blessée, s'est relevée immédiatement et s'est éloignée.

Nous lisons dans la Vraie France : « Nous n'en avons pas fini avec les hommes des marchés de la guerre. On vient d'en arrêter encore un. Il s'agit de marchés dépassant un million. »

Dernier écho de l'affaire du Progrès du Nord : — feuillet de carnet trouvé dans la salle d'audience :

M<sup>o</sup> LAURIER.

Il n'est vraiment pas beau, cependant, le Diable Si l'Empire défunt n'eût qu'un seul Olivier, Le Laurier que voici, c'est bien le seul Laurier. Hélas ! que la Défense ait pu jamais produire !

(Propagateur.)

La Semaine religieuse annonce que, vendredi 7 juin, fête du Sacré-Cœur de Jésus, M. l'abbé Bernard, vicaire-général, béni l'église provisoire qui s'élève à l'angle de la rue Solférino et de la rue Nationale, à Lille.

On se rappelle que le Saint-Père a contribué pour une somme de 3,000 fr. aux frais de cette construction, et que de nombreuses souscriptions sont venues de tous les points du diocèse se joindre à celle des Dames de Lille, qui avaient fait vœu, le 23 octobre 1870, de favoriser l'œuvre des nouvelles églises paroissiales, si les horreurs de la guerre étrangère et de la guerre civile nous étaient épargnées.

Il arrive journellement que des militaires de la classe 1863, actuellement dans la réserve, demandent l'autorisation de se marier. Cette autorisation ne peut leur être accordée qu'autant qu'ils fournissent les pièces suivantes :

- 1<sup>o</sup> Une demande signée par l'intéressé;
- 2<sup>o</sup> Un certificat de moralité de la future;
- 3<sup>o</sup> Une copie de l'acte de naissance de la future;
- 4<sup>o</sup> Une attestation du commandant de recrutement, constatant leur position au point de vue militaire, ou une pièce militaire telle qu'un congé provisoire de libération.

Emile Dewerte, menuisier, âgé de 22 ans, a enlevé 900 fr. à son patron M. Maréchal, rue de la Guinguette; il a pris la fuite.

La police de Roubaix a arrêté Louis D... accusé d'un vol de bottles de paille.

Quand on a séjourné en France, l'on ne sait plus vivre dans aucun autre pays, tel est, du moins, l'avis de Simon Dubois, qui malgré un arrêt d'expulsion, est revenu en France. La police-Argus, comme dirait Victor Hugo, l'a découvert et mis en état d'arrestation.

Encore un accident de voiture.

Hier soir, vers quatre heures, un jeune enfant de 3 ans, Alphonse Scarceriau a été renversé, rue Neuve, par la voiture de M. L... commissionnaire.

La roue froissa les chairs du mollet de la jambe droite. La blessure est sans gravité et quatre à cinq jours suffiront

pour guérir complètement ce jeune enfant.

Un de nos correspondants nous transmet les détails suivants sur les manœuvres des contrebandiers qui viennent de jour en jour plus audacieux :

Les contrebandiers font merveille sur la frontière. Ce sont les enfants de la Belgique qui colportent le tabac dans les villages. D'énormes charges sont d'abord déposées en lieu sûr, puis on procède à la subdivision en cheminant dans les bois ou en ayant l'air de ramasser de la salade dans les prés. La distribution partielle est faite par des enfants de huit à vingt ans, qui n'emportent que deux ou trois paquets à la fois, en évitant de passer plusieurs fois à la même place pour retourner à la charge. (Echol du Nord.)

Depuis le 16 mai, aucun nouveau cas de typhus n'a été signalé dans tout notre département. Grâce à la surveillance active exercée sur tous les points, nous avons l'espoir que nous sommes à la veille de la disparition complète de cette affreuse maladie.

Un habitant de Fives, jouissant d'une certaine notoriété, a été condamné samedi par le tribunal correctionnel de Lille à six mois de prison, 50 fr. d'amende et à la privation de ses droits civils, pour avoir, en 1870, prêté un faux serment devant le tribunal civil.

### Faits Divers

On nous écrit d'Estinnes-au-Mont : « Une découverte archéologique du plus grand intérêt vient d'être faite à Estinnes-au-Mont. En travaillant à la décoration de la chapelle de Notre-Dame de Cambrai pour la fête du rétablissement de l'antique confrérie et pour le pèlerinage du Saint-Père, fixé au dimanche 9 juin, les ouvriers ont découvert, à moitié cachée sous le rétable, une pierre tumulaire à la mémoire de notre célèbre chroniqueur et poète, Jean Froissart. Cette pierre, enduite de chaux, avait échappé aux recherches de M. Kervyn de Lettenhove, l'historien et le rédacteur de Froissart, qui s'était rendu aux Estinnes pour découvrir quelques particularités sur une des gloires du Hainaut. On sait que Froissart fut pendant dix ans curé d'Estinnes-au-Mont. Les fêtes du pèlerinage terminées, l'auteur de l'histoire de la chapelle de Notre-Dame de Cambrai se propose de faire les démarches nécessaires pour dégager cette pierre et en relever l'inscription. La chapelle est presque contemporaine de Froissart. Le gouvernement, dans sa sollicitude pour l'archéologie, science à laquelle le Cercle de Mons imprime une grande impulsion dans toute la province, se propose de faire restaurer la magnifique rétable en pierre de France qui orne le célèbre sanctuaire d'Estinnes-au-Mont. — On écrit de Perpignan : Samedi, en creusant le sol pour arracher un des arbres qui se trouvent dans la cour de l'école communale de Saint-Jacques, on découvrit des ossements enfouis. Grand émoi ! on court à la Mairie prévenir l'autorité. Le commissaire de police mandé aussitôt est chargé d'aller vérifier le fait : mais le cas est grave; on flairait un crime. Les Frères des Ecoles chrétiennes n'ont-ils pas en pendent de longues années, alors qu'ils étaient instituteurs communaux, la jouissance de cet immeuble ? Dès lors, quoi d'étonnant ? Ne sait-on pas qu'ils sont capables de tout et de bien d'autres choses encore ? Qui sait ? Un enfant tué... enterré... L'église Saint-Laurent à Paris !... Le couvent Sainte-Gracieuse à Carcassonne !... Déjà les têtes travaillent et se mouvent. Le commissaire de police refuse d'instrumenter seul et réclame la présence d'un magistrat. On va prévenir le Procureur de la République, qui charge un substitut de l'opération, et on part pour procéder aux constatations. Et effet, il y a des ossements; on reprend les fouilles et on trouve d'autres ossements encore. Plus de doute ! Cependant, il faut

une tête; il n'est pas vraisemblable que l'enfant fût sans tête. On cherché la tête et on finit par découvrir un crâne. « Ah ! s'écrie un assistant, c'est fois-d nous les tenons ! »

Le substitut, qui avait tout son sang-froid et qui ne disait rien, mais qui regardait attentivement, retourne négligemment du bout de sa canne le crâne découvert...

L'assistant si fier tout à l'heure s'enfuit au milieu des rires et court enoie : le crâne se prolongeait était terminé par un superbe museau de chien !!!

Inutile de dire que tous les ossements été soigneusement réunis et apportés au docteur Dancy, qui a pu constater scientifiquement et déclarer qu'ils appartenaient tous à l'espèce canine sans exception.

### COMICE AGRICOLE DE LILLE

Séance du 22 mai 1872.

Parmi les pièces de la correspondance se trouve une circulaire de M. Pouyer-Quertier, au nom du conseil supérieur du commerce, de l'Agriculture et de l'Industrie, demandant au Comice de remplir un questionnaire relatif à l'impôt à la consommation sur les sucres. Il est renvoyé à une commission spéciale.

Sur l'invitation de M. le Président, MM. les cultivateurs présents constatent ainsi qu'il suit la situation des récoltes :

Les blés s'annoncent bien, l'humidité et le froid leur ont nui un peu, mais rien n'est compromis. — Les avoines sont très-belles. — Les hivernages sont beaux et bien garnis de vesces. — Les fèves ont une apparence magnifique; il est vrai que les herbes adventives y sont nombreuses et que le sarclage a été difficile. — Les colzas sont admirables, mais peu nombreux; la floraison s'est bien effectuée et toutes les siliques sont garnies. — Les betteraves ont une bonne levée, mais il est trop tôt pour juger sur elles l'effet du temps présent. Les semis de tubac souffrent du froid et des pluies, plusieurs seront insuffisants. Les pommes de terre poussent bien. — Les trèfles sont exceptionnellement beaux. Les prairies naturelles ont souffert de l'abondance des dernières pluies dans toutes les parties basses. En résumé, l'apparence générale est très-satisfaisante.

M. Corenwinder communique au Comice un projet de programme de la Station agronomique du Nord dont la création a été décidée dans la dernière séance. Les divers articles sont adoptés après discussion sérieuse et quelques modifications. Il est convenu que ce programme sera envoyé aux députés du Nord qui seront priés de solliciter un subside de l'Etat en faveur de la nouvelle institution.

La Commission sanitaire communique l'état suivant du typhus pour la période du 10 au 20 mai :

Bierre (Dunkerque) : 22 animaux atteints ou suspects dont un enfoui et 21 livrés à la consommation.

Hoymille (Dunkerque) : 9 atteints; 1 mort de la maladie et enfoui, 8 livrés à la consommation.

Solosme (Cambrai) : 16 atteints; 3 morts de la maladie et enfouis, 13 consommés.

Noyelles (Lille) : 4 atteints; 1 enfoui, 3 consommés.

Nomain (Douai) : 9 atteints; 2 enfouis, 7 consommés.

Noyelles-sur-Selle (Valenciennes) : 4 atteints; 1 enfoui, 3 livrés à la consommation.

L'amélioration se manifeste de plus en plus; ces chiffres le prouvent suffisamment. Dans la première décennie de mai, on enregistre 141 bêtes atteintes, dans le second 64 seulement. La commission a l'espoir que, grâce à la surveillance attentive exercée sur tous les points, nous sommes à la veille de nous débarrasser de la maladie.

Quelques membres signalent encore

— 23 —

## LA TERRE PROMISE (1)

PREMIÈRE PARTIE

LE DOIGT DE DIEU

CHAPITRE XXVIII

### Le Paradis perdu

(Suite)

— Je vais me faire comprendre, reprit M. de Rieux : prêtez-moi toute votre attention.

Amaury se rapprocha du vieillard qui continuait en ces termes :

— Je ne vous raconterai pas comment j'ai perdu les deux enfants dont je vous parlais tout à l'heure, courez donc le voile de l'oubli cette page funeste de mon existence; Dieu qui me les avait donnés me les a repris au sortir de leur adolescence, dans la force et dans la beauté de la jeunesse, quand un brillant avenir leur était promis, pour me punir sans doute d'une grande faute qui remonte à mes jeunes années. Peu de temps après, touché de mes larmes, le ciel m'envoya Marie. Elle était orpheline, je n'avais plus de fils à aimer, et Marie devint mon enfant. — Vous dire qu'elle est parvenue à combler le vide qu'avait laissé dans mon cœur la perte de mes deux fils, non; il est de ces blessures dont on ne guérit jamais; mais cette pauvre créature avait été frappée comme moi dans ses plus chères affections, mais elle était bonne autant que belle, et je me pris à l'aimer pour pour tâcher d'oublier. Elle grandit, et je songeai à la marier. Un splendide hymen s'offrit pour elle; fortune, grand nom, position élevée, je rencontrais tout dans l'homme que je lui destinais pour époux. — C'est alors que vous êtes venu, vous l'avez aimée, elle vous aime, et tout ce que j'avais rêvé lui anéanti.

Amaury fit un mouvement.

— Ne m'interrompez pas, lui dit le duc, et il poursuivit : Cette alliance illustre que j'avais projetée, qui allait se conclure, je ne la regretterai point si, comme je le crois, vous devez rendre Mlle d'Hauterive heureuse, mais il faut que vous la rendiez heureuse; Amaury ! — Pouvez-vous en douter ! s'écria le jeune avocat.

— Laissez-moi finir, interrompit le duc

avec bonté : A l'âge où est Marie, on fait résider le bonheur dans une douce communauté d'affections, dans un échange égal d'amour; mais Marie n'aura pas toujours dix-huit ans. Les illusions s'en vont à mesure qu'arrivent les années; à dix-huit ans, l'amour suffit pour être heureux; à vingt-cinq ans, on est plus exigeant; j'ai passé par là, Amaury. Vous avez un nom et une position honorables, oui; mais est-ce assez pour Mlle d'Hauterive? Par le nom qu'elle porte, la fortune qu'elle possède, par celle qu'elle tiendra un jour de la duchesse, par ses liens de famille, par ses relations, par ses amitiés dans un monde brillant, elle pouvait prétendre à occuper une des premières places sur l'échelle sociale; que lui auront valu tous ces avantages ? d'être la femme d'un avocat, d'un homme de talent, si vous voulez; mais encore une fois, est-ce assez ?

Amaury fit encore un mouvement. Les paroles incisives du vieillard lui entraient douloureusement dans le cœur.

— Ne craignez-vous pas, continua M. de Rieux, qu'un jour elle ne fasse un triste retour sur elle-même, regrette de n'être pas ce qu'elle aurait pu être, ne se repente et ne soit malheureuse ?

— Oh ! c'est la calomnie, monsieur le duc.

— Non, mon ami, c'est seulement prévoir ce qui n'arrivera pas sans doute, mais ce qui peut arriver, et ce que je veux empêcher. Je vous ai proposé la main de Marie, je vous la propose enco-

re; mais il me faut pour ma fille des garanties certaines de bonheur...

— Qu'exigez-vous donc ? demanda Amaury d'une voix découragée.

— Je veux que vous deveniez ce qu'est l'époux dont j'avais fait choix pour Mlle d'Hauterive, répondit le duc d'un ton impératif; je veux que vous marchiez son égal dans le monde; je veux que la considération dont il est entouré, vous entoure; je veux enfin pour vous, dans un avenir rapproché, les honneurs et les titres dont il est revêtu aujourd'hui ?

— Mais comment pourrais-je jamais atteindre à ce but ? dit Amaury épouvanté de ce que l'ancien ambassadeur attendait de lui.

— Vous n'avez pour cela qu'un mot à prononcer, reprit M. de Rieux.

— Et ce mot, quel est-il ?

— Consentez à échanger contre le nom que vous portez, et l'avenir dont je vous parle commencera dès aujourd'hui pour vous.

Amaury fit plusieurs pas en arrière.

— Quoi ! c'est là ce que vous exigez ? dit-il d'une voix éteinte.

— Eh bien ! faut-il que je prévienne Mlle d'Hauterive que son époux l'attend ? répliqua M. de Rieux.

— Arrêtez ! arrêtez ! s'écria le jeune avocat en se jetant au devant du duc qui se disposait à sortir : Mlle d'Hauterive et moi nous ne devons plus nous revoir ?

— Qu'entends-je ? reprit le duc; ainsi, vous refusez...

— Oui, monsieur.

— Mais c'est le bonheur que je vous offre !

— Le bonheur, quand vous me demandez de renier mon père !

— Ah ! loin de moi la pensée de lui enlever son enfant, répondit M. de Rieux. Je veux que vous soyez toujours son fils, Amaury; je veux que vous l'aimiez toujours; moi, exigez que vous brisiez les liens qui vous unissent à lui, que vous oubliiez que vous lui devez l'existence, non, la seule condition que je mets à votre mariage c'est...

— C'est que tout le monde, c'est que mon père lui-même, interrompit Amaury, croie que je rougis du nom que je porte, et moi, je ne le veux pas, monsieur le duc.

— Mais votre père, soyez en certain, verra avec joie...

— Mademoiselle d'Hauterive s'appellera madame Morin, ou bien elle ne sera jamais ma femme.

— Réfléchissez encore, Amaury : Voyons, qu'est-ce que je vous propose. — Mon pauvre père, moi, le renier ! oh ! jamais, jamais, murmura Amaury.

— Vous avez des talents, reprit le duc; du génie peut-être; mais que sont les talents, qu'est le génie, si l'espace manque à leur essor ? Ils meurent bientôt étouffés et sans gloire. Eh bien ! moi, je suis puissant, j'ai un nom, des titres, des amis illustres ; l'empereur m'estime, et ce que vous n'oubliez jamais pu faire, moi je le fais; j'élargis l'horizon que

(1) Ce roman a été publié pour la première fois dans le Journal l'Union de 1848.